



## Succession avec premier mariage

Par **Fripouille059**, le **18/06/2015 à 10:58**

Mon époux à eu deux filles d'un premier mariage.  
Hormis les comptes bancaires communs, je possède un livret A à mon nom seulement. En cas de décès de mon mari, mon livret rentre t'il dans la succession pour ses filles ?.

Par **domat**, le **18/06/2015 à 11:15**

bjr,  
si vous êtes mariés sous le régime légal, les gains et salaires sont des biens communs même placés au nom d'un seul époux.  
donc les filles de votre mari hériteront de la moitié à son décès.  
dans votre situation je vous conseille de faire une donation au dernier vivant de l'usufruit de l'universalité des biens meubles et immeubles.  
cdt